

Montreuil,
le mercredi 15 mars 2023

Émetteur : Ucanss - Frédérique BENNEJEAN - formation@ucanss.fr, Institut 4.10 - Coordonnées en fin de LI

Objet : Démarches et outils au service de la mobilité professionnelle

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

La mobilité professionnelle peut être envisagée comme un levier majeur face aux enjeux en cours et à venir, dans le contexte actuel d'accélération du changement des environnements de travail et des métiers, y compris lorsqu'elle est le résultat de l'effet des transformations internes,

Elle peut également être investie en tant que facteur de motivation et de fidélisation des salariés, dans la situation de l'allongement des carrières.

Outils et accompagner les salariés comme les employeurs (1) dans cette démarche vise à sécuriser les parcours professionnels des personnels. En outre, ces dispositifs d'accompagnement s'inscrivent pleinement dans les engagements RSE du Régime Général, et se révèlent de ce fait indispensables.

Ainsi l'Ucanss, en partenariat avec l'Institut 4.10 poursuit le déploiement de plusieurs prestations à destination/ disposition des employeurs dont les objectifs se déclinent comme suit :

- 1 . Aider à la réflexion et à la décision, pour coconstruire les parcours professionnels des salariés s'articulant pleinement avec les perspectives d'évolution des métiers et des organismes ou organisations, et accompagner les salariés dans leur recherche de mobilité ou d'évolution : le BPI Bilan Professionnel Interne.
- 2 . Faciliter l'accès à la certification des compétences, envisagée comme un levier d'accompagnement des parcours professionnels et d'employabilité, par la démarche de validation des acquis soutenue et accompagnée par l'employeur : l'Accompagnement collectif à la VAE.
- 3 . Doter les salariés de ressources pour préparer leur dossier de candidature, CV/ lettre de motivation/ préparation à l'entretien, pour relever le défi de l'étape de recrutement : l'offre « Se préparer à une mobilité ».

(1) Un kit méthodologique institutionnel construit à partir d'expérimentations au sein des territoires est mis à disposition des organismes par la Direction du développement et de l'accompagnement des ressources humaines de l'Ucanss.

I. - LE BILAN PROFESSIONNEL INTERNE - BPI

Le BPI, prestation institutionnelle d'accompagnement, est un outil d'orientation professionnelle.

Pour l'employeur il représente un outil au service des transformations internes et de leur accompagnement.

Pour le salarié, qui bénéficie de l'accompagnement d'un Conseiller en orientation professionnelle formé et labellisé de l'Institut 4.10 pour la réalisation du bilan, il est le moyen de faire le point sur ses acquis professionnels transférables, et de définir un projet professionnel.

Le BPI est une démarche partagée entre l'employeur et le salarié qui se traduit concrètement par :

- l'engagement de chaque acteur dans une convention tripartite, salarié, employeur et institut 4.10 ;
- la mise en commun des résultats du bilan autour du projet professionnel identifié et arrêté.

Il est réalisé 100% à distance.

 Vous retrouvez en Annexe 1 les détails de la prestation.

II. - L'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF À LA VAE

Tout employeur ayant le projet d'accompagner un ou plusieurs groupes de salariés à la certification des compétences professionnelles, par la voie de la VAE, démarche qu'il souhaite initier et soutenir, peut s'appuyer sur l'offre d'accompagnement collectif interbranche déployée par les experts de l'Institut 4.10.

La prestation comporte 2 volets :

- l'accompagnement de l'employeur, à titre individuel et préalablement au lancement du projet pour les salariés ; réalisé 100% à distance
- l'accompagnement collectif des salariés à la rédaction du dossier de validation, support de la certification de la VAE ; réalisé soit à distance, soit en regroupement dans les locaux de l'employeur.

Seuls les CQP institutionnels sont ciblés par l'accompagnement : Conseiller Offres de services - Gestionnaire Conseil - Contrôleurs (Allocataires/ Recouvrement) - Délégué de l'Assurance Maladie - Manager Opérationnel - Inspecteur du recouvrement.

 Vous retrouvez en Annexe 2 tous les détails de la prestation par public.

III. - SE PRÉPARER À UNE MOBILITÉ

Cette offre modulaire délivre aux salariés des clés méthodologiques pour élaborer leur dossier de candidature, CV - lettre de motivation - entretien de sélection, dans la visée de la réponse à une vacance de poste et dans un souci d'actualisation des modèles au regard des process de recrutement qui ont cours.

Elle propose également un accompagnement individuel pour préparer l'entretien.

L'offre s'appuie ainsi 3 modules indépendants, qui intègrent une partie d'autoformation ; ils sont réalisés sur site ou à distance.

Elle s'adresse à tout salarié qui a engagé une démarche ou un projet de mobilité.

 Vous retrouvez en Annexe 3 les détails de cette offre.



Le tarif des prestations

OFFRE	TARIF
BPI - Bilan Professionnel Interne	2 037 € par salarié
VAE ACCOMPAGNEMENT DE L'EMPLOYEUR	1 939 € pour un accompagnement, quel que soit le nombre de groupes accompagnés
VAE ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF DES SALARIÉS	2 082 € par salarié
SE PRÉPARER A UNE MOBILITÉ	Modules 1 et 2 : 338 € par salarié et par module Module 3 individuel : 328 € par salarié

Vos correspondants Institut 4.10

BPI	VAE ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF	SE PRÉPARER A UNE MOBILITÉ
Corinne FANISE	Corinne FANISE	Caroline CHANU
contactclient@institutquatredix.fr	contactclient@institutquatredix.fr	DO-Supports-RH@institutquatredix.fr

Toute inscription ou demande se fait à partir de votre espace client du site de l'Institut 4.10.

Pour toute information complémentaire, je vous invite à contacter les différents pilotes mentionnés.

Convaincu de l'intérêt que vous porterez à ces dispositifs, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Benoît EYMERY

Directeur de la formation professionnelle

Document(s) annexe(s) :

- Annexe 1 - Le bilan professionnel interne 2023
- Annexe 2 - La VAE démarche collective
- Annexe 3 - Se préparer à une mobilité
- Annexe 3 bis - Flyer